



Le 5 mars 2019

Le Maire d'Orpierre

A

Monsieur le Président du Conseil  
Départemental des Hautes-Alpes

Mairie

**Objet : demande de subvention**

*Diversification de l'offre touristique escalade sur la commune d'Orpierre*

*Monsieur le président,*

Je vous prie de bien vouloir recevoir notre dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental, pour un **programme de diversification de l'offre touristique escalade sur la commune d'Orpierre**.

Ce programme devra poursuivre la mise en valeur du patrimoine « falaises » exceptionnel du site naturel d'Orpierre.

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance de notre projet pour le dynamisme de l'économie touristique dans notre vallée.

Orpierre est devenue au fil des années une véritable station verte « escalade ».

A l'instar des stations de ski hautes-alpines, la commune doit innover pour maintenir son image de marque et son attractivité touristique, à l'échelle d'une clientèle européenne.

Voilà donc l'essence de notre dossier « Diversification de l'offre touristique escalade »

Dans l'espoir d'une réponse positive, je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Julie RAVEL

Le village - 05700 Orpierre  
Tél. 04 92 66 21 36 - Fax 04 92 66 30 28  
[mairie.orpierre@orange.fr](mailto:mairie.orpierre@orange.fr)



le village qui grimpe

MAIRIE d'ORPIERRE

05700 ORPIERRE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 janvier 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	10	10

Date de la convocation :  
22.01.2019

Date d'affichage :

Délibération N° 2019-009

L'an deux mille dix-neuf et le trente janvier à 19 heures,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Julie RAVEL, Maire.

**Présents** : RAVEL Julie, CHASTEL Jacques, JOUVE Marie-Carmen, FERREOL Lucette, LOISELEUX Gilles, LAVAL Jean-Claude, HENQUINEZ Frédérique, BLAY Joseph, LEININGER Michel et BECQUET Jean-François.

**Absents excusés** : Néant

**Secrétaire de séance** : FERREOL Lucette

**OBJET** : Travaux d'aménagement et de diversification de l'offre touristique d'escalade.

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis 1985 la commune d'Orpierre aménage ses falaises d'escalade.

Ainsi, Orpierre est devenu un site d'escalade de renommée internationale, une station verte escalade : **Orpierre, le village qui grimpe.**

Cette activité génère aujourd'hui des retombées économiques importantes sur toute la vallée, et plus de 30 emplois induits.

La mise en place d'un plan d'évaluation des risques sur le site naturel d'escalade (2015-début 2019) se traduit aujourd'hui par une élévation importante du niveau de sécurité.

C'est un atout majeur...mais les travaux de sécurisation et de confortement des falaises ne sont pas visibles en terme de nouveautés pour la clientèle. Il apparait donc nécessaire de poursuivre l'aménagement du site d'escalade, pour rester « visible » dans la concurrence internationale entre les sites européens.

Lors de la réunion de la commission escalade du 12 octobre 2018, Robert Berger, suivi par Julie Ravel, ont insisté sur la nécessité absolue d'avoir **une gestion et une vision à long terme du site d'escalade et des aménagements touristiques de la commune**, en intégrant les enjeux du réchauffement climatique qui pourraient à terme compromettre la saison d'été.

Sur les bases des propositions de la commission, Julie Ravel et Pierre-Yves Bochaton (animateur coordinateur communal du Projet Orpierre Escalade) ont travaillé en novembre pour imaginer un nouveau programme de développement, dès 2019.

Cette programmation allierait :

- nouveaux aménagements et élévation du niveau de sécurité,
- diversification de l'offre touristique et recherche d'une offre « à l'ombre l'été » face aux enjeux du réchauffement climatique.

Le programme présenté au conseil municipal présente 3 volets :

1. l'aménagement de nouvelles voies d'escalade dans tous les espaces vacants de l'actuel site d'escalade
2. l'étude opérationnelle pour la création d'une via ferrata dans la falaise du Puy (à l'ombre l'été)
3. l'étude de préfiguration de l'aménagement des Gorges de Bagnols (parcours aventure et secteurs escalade à l'ombre l'été).

Le conseil municipal approuve ce nouveau projet 2019 dont le montant estimé s'élève à 50 000 € HT et sollicite un financement au titre de la DETR 2019 et du Département des Hautes-Alpes.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement suivant et les subventions inscrites :

<b><u>Projet Esclade 2019 DEPENSES</u></b> .....	50 000 € HT
• Aménagement de nouvelles voies.....	25 000 €
• Etude opérationnelle Via Ferrata du Puy.....	15 000 €
• Etude de préfiguration Gorges de Bagnols.....	10 000 €
<b><u>RECETTES :</u></b>	
• Subvention DETR 2019 - 30 %.....	15 000 €
• Subvention Département 05 – 40%.....	20 000 €
• Autofinancement de la commune d'Orpierre.....	15 000 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Julie RAVEL



## Description synthétique du projet

### « diversification de l'offre touristique escalade sur la commune d'Orpierre »

La commune d'Orpierre aménage ses falaises d'escalade depuis 1985.

Ainsi, Orpierre est devenu un site d'escalade de renommée internationale, une station verte escalade : *Orpierre, le village qui grimpe*.

Cette activité génère aujourd'hui des retombées économiques importantes sur toute la vallée, et plus de 30 emplois induits.

**Orpierre souhaite donc poursuivre les aménagements pour diversifier l'offre escalade** dans un programme qui regroupe :

- L'ouverture de nouvelles voies d'escalade dans de nombreux secteurs du site
- L'étude opérationnelle pour la création d'une via ferrata au-dessus du village
- La prospection du ravin de Bagnols pour un parcours aventure

### Le cadre touristique du projet

La mise en place d'un plan d'évaluation des risques sur le site naturel d'escalade (2015-début 2019) se traduit aujourd'hui par une élévation importante du niveau de sécurité.

C'est un atout majeur...mais les travaux de sécurisation et de confortement des falaises sont peu visibles en termes de nouveautés pour la clientèle.

Il apparaît donc nécessaire de poursuivre l'aménagement du site d'escalade :

- pour rester «visible» dans la concurrence internationale entre les sites européens, et s'imposer comme un des sites d'escalade leader en France.  
On trouvera en annexe les chiffres de fréquentation détaillés soit 55 000 journées grimpeurs par an
- pour garder l'image de marque d'un village dynamique, entreprenant et innovant, où s'exprime la passion de l'escalade.

On peut tout à fait comparer les enjeux d'aménagements et d'animation touristique d'Orpierre, station verte escalade, aux enjeux d'attractivité et de développement économique des stations de ski : comment attirer et fidéliser une clientèle familiale, comme une clientèle sportive ?

## Le programme des travaux

Lors de la réunion de la commission escalade du 12 octobre 2018, la maire d'Orpierre Julie Ravel, a insisté sur la nécessité absolue d'impulser de nouveaux programmes d'aménagement **et une vision à long terme du site d'escalade et des aménagements touristiques de la commune**, en intégrant les enjeux du réchauffement climatique qui pourraient à terme compromettre la saison d'été.

Le programme 2019 présenté au conseil municipal présente 3 tranches distinctes :

### 1 - l'aménagement de nouvelles voies d'escalade dans tous les espaces vacants de l'actuel site d'escalade

Au sein des falaises déjà équipées (pas de nouvelles études d'impact nécessaires), aménagement de 36 nouvelles voies dans les espaces vacants, incluant le nettoyage et les travaux de sécurisation de ces secteurs vierges. Requalification conjointe de 12 anciennes longueurs inusitées.

Avantages :

1. création d'une offre nouvelle d'escalade renforçant l'attractivité touristique du site. Offre nouvelle dans des niveaux variés, avec des expositions au soleil différentes dont plusieurs secteurs à l'ombre. « Lisibilité » des nouveautés très forte dans de nombreux secteurs du site.
2. Désengorgement des secteurs très fréquentés.
3. Nettoyage soigné de secteurs encore vierges dominant des grimpeurs en activité.
4. Réalisées à l'automne 2019, ces nouvelles voies permettraient la réédition d'un topo-guide d'escalade nouvelle version très attractif (Réédition prévue en 2020). Rappelons que les recettes de ce topo-guide édité localement contribuent au financement de l'entretien du site.

*Voir le détail des aménagements prévus en annexe*

### 2 - l'étude opérationnelle pour la création d'une via ferrata dans la falaise du Puy, soit une offre touristique nouvelle, à forte attractivité, à l'ombre l'été.

Création d'un itinéraire spectaculaire, sur la falaise du Puy, dominant le village médiéval d'Orpierre

Avant-projet détaillé à finaliser en 2019 pour lancer les recherches de financement et l'appel d'offre fin 2019 - début 2020.

C'est la première étape de la création d'un nouveau produit touristique sur le site d'escalade. Compte tenu de la notoriété d'Orpierre et de l'importance de la fréquentation, cette via ferrata devrait rencontrer un grand succès, particulièrement pendant la saison estivale.

*Voir le détail de l'étude opérationnelle en annexe*

### 3 - l'étude d'opportunité de l'aménagement des Gorges de Bagnols (parcours aventure et secteurs escalade à l'ombre l'été)

C'est une première prospection de terrain, dans les gorges de Bagnols, mini canyon sur le domaine public de la commune, qui permettra à la mairie de s'inscrire dans un programme d'aménagement à long terme.

Si les investigations de terrain valide un potentiel d'aménagements touristiques pertinents, la commune pourra, conjointement à la construction de la via ferrata, faire les acquisitions foncières des terrains concernés, et mener une étude préalable des impacts faunistique et floristiques.

*Voir le détail de l'étude d'opportunité en annexe*

## Devis estimatif

		Prix HT
<b>1 - Ouverture de nouvelles voies et secteurs d'escalade</b>		<b>37 500 €</b>
Libellé	Quantitatif	
Main d'oeuvre	86 journées à 310 €	26 640 €
Matériel d'équipement	36 longueurs à 100 €	3 600 €
Consommable	Cordes, gougeons, cables, etc.	1 100 €
Expertise géotechnique	2 journées de travail terrain + rendu	2 500 €
AMO	Installation de chantiers - suivi - réception des travaux	3 000 €
Suivi administratif	Inscription des travaux dans le Plan d'évaluation des risques.	660 €
<b>2 - Etude opérationnel de la via ferrata du Puy</b>		<b>11 000 €</b>
Prospection terrain	5 jours équipe à 996 €	4 980 €
Matériel en place	Construction via cordata	1 950 €
Etude géotechnique	Forfait terrain et rapport	2 700 €
Dossier technique	Voir détail en annexe	1 370 €
<b>3 - Etude d'opportunité de l'aménagement des gorges de Bagnols</b>		<b>1 500 €</b>
Première exploration	2 journées de travail terrain et rendu	1 500 €
<b>Projet global de diversification de l'offre touristique escalade à Orpierre</b>		<b>50 000 € HT</b>

Les estimations de prix sont établis par l'entreprise Prisme Aventure, sur la base des prix obtenus par la commune pour les travaux du PER (Plan d'Evaluation des Risques), travaux réalisés actuellement au cours de l'hiver 2018-2019.

**Le budget estimatif est donc tout à fiable, et proche des prix du marché.**

On pourra consulter en annexe le DQE détaillé fourni par l'entreprise Prisme Aventure.

**A noter que les trois tranches de travaux sont indépendantes.**

***Note importante :** le projet de diversification de l'offre touristique escalade a été validé à l'unanimité par le conseil municipal de janvier 2019 pour un montant de 50 000 € HT, avec 3 grands axes de travaux.*

*L'estimatif détaillé de ces trois volets a été affiné par l'entreprise Prisme après le conseil municipal.*

*On peut donc remarquer des différences dans la ventilation sur les 3 tranches de travaux, mais le projet reste le même et le montant total des travaux fixé à 50 000 € HT*

## Calendrier de l'opération

Date du commencement d'exécution prévue (sous réserve de l'obtention des arrêtés attributifs)

**2 septembre 2019**

Libellé Tranches	Montant HT	Commencement d'exécution estimatif	Fin d'exécution estimative
Tranche 1 Ouverture de nouvelles voies et secteurs escalade	37 500 €	02/09/2019	30/06/2020
Tranche 2 Etude opérationnelle de la via ferrata du Puy	11 000 €	02/09/2019	15/12/2019
Tranche 3 Etude d'opportunité Gorges de Bagnols	1500 €	02/09/2019	30/11/2019

Date d'achèvement prévue : **30/06/2020**

La fin d'exécution correspond au dernier paiement émis et mandaté.

## Attestation de non-commencement des travaux

Je soussignée Julie RAVEL, maire d'Orpierre, atteste que l'opération :

**Diversification de l'offre touristique escalade sur la commune d'Orpierre**

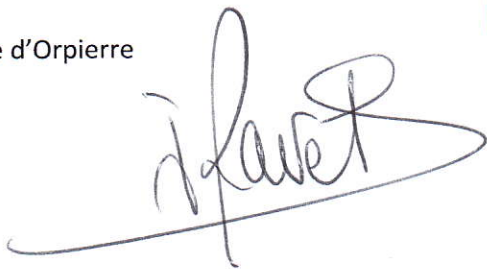
**Pour un montant de travaux de 50 000 € HT**

n'a reçu à ce jour aucun début d'exécution.

Fait à Orpierre le 4 mars 2019

Julie RAVEL

Maire d'Orpierre





**Document précisant la situation juridique  
des terrains concernés par l'opération**

La commune d'Orpierre est propriétaire de ses falaises d'escalade.

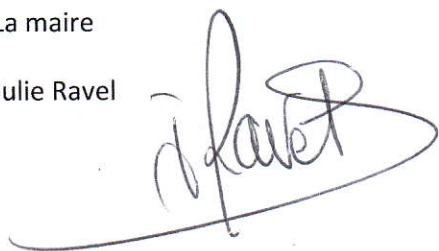
Le tableau ci-dessous liste les parcelles concernées par les travaux.

Tranches de travaux	Lieux dits	Parcelles concernées	Propriétaires
Ouverture de nouvelles voies et secteurs d'escalade	Château - Belleric - 4 heures - Ascles - les Blaches	B 332 B 335 B 339 B 377 B 452	Commune d'Orpierre
Etude opérationnelle de la via ferrata du Puy	Le Puy	D 67	Bien vacant et sans maître Procédure d'acquisition par la commune en cours avec la SAFER
Etude opportunité de l'aménagement des Gorges de Bagnols	Ravin de Bagnols	Domaine public de la commune d'Orpierre	Commune d'Orpierre

Fait à Orpierre le 4 mars 2019

La maire

Julie Ravel



## Annexes

1. Détail quantitatif estimatif  
Document Prisme Aventures
2. Plan de situation des travaux
3. Dossier technique et photos
  - Equipements de nouvelles voies et de nouveaux secteurs d'escalade
  - Etude opérationnelle pour la création d'une via ferrata sur la falaise du Puy
  - Etude d'opportunité pour l'aménagement du ravin de Bagnols
4. Notes sur la fréquentation 2017 et 2018 du site d'escalade

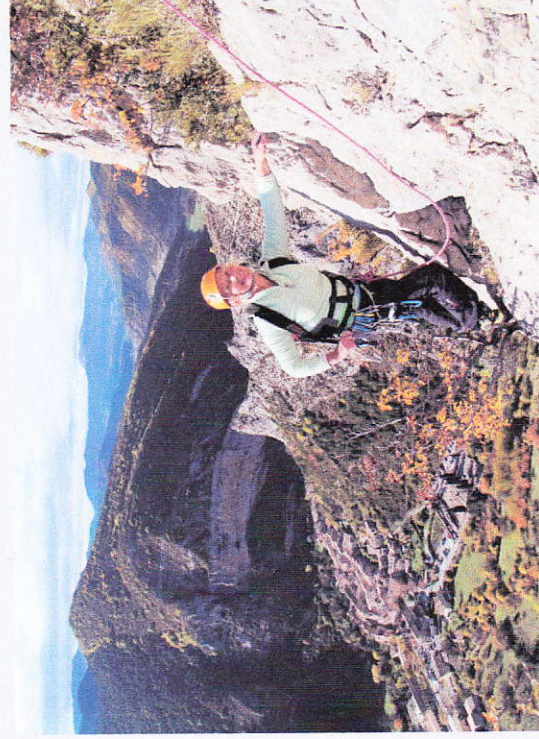
## COMMUNE D'ORPIERRE



### PROGRAMME DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE ESCALADE

#### DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

<b>Budget HT</b>		
1 Nouvelles voies	37 500,00 €	Aménagement
2 Via ferrata	11 000,00 €	Etude technique
3 Bagnols PAH/VF	1 500,00 €	Etude d'opportunité
<b>TOTAL</b>	<b>50 000,00 €</b>	

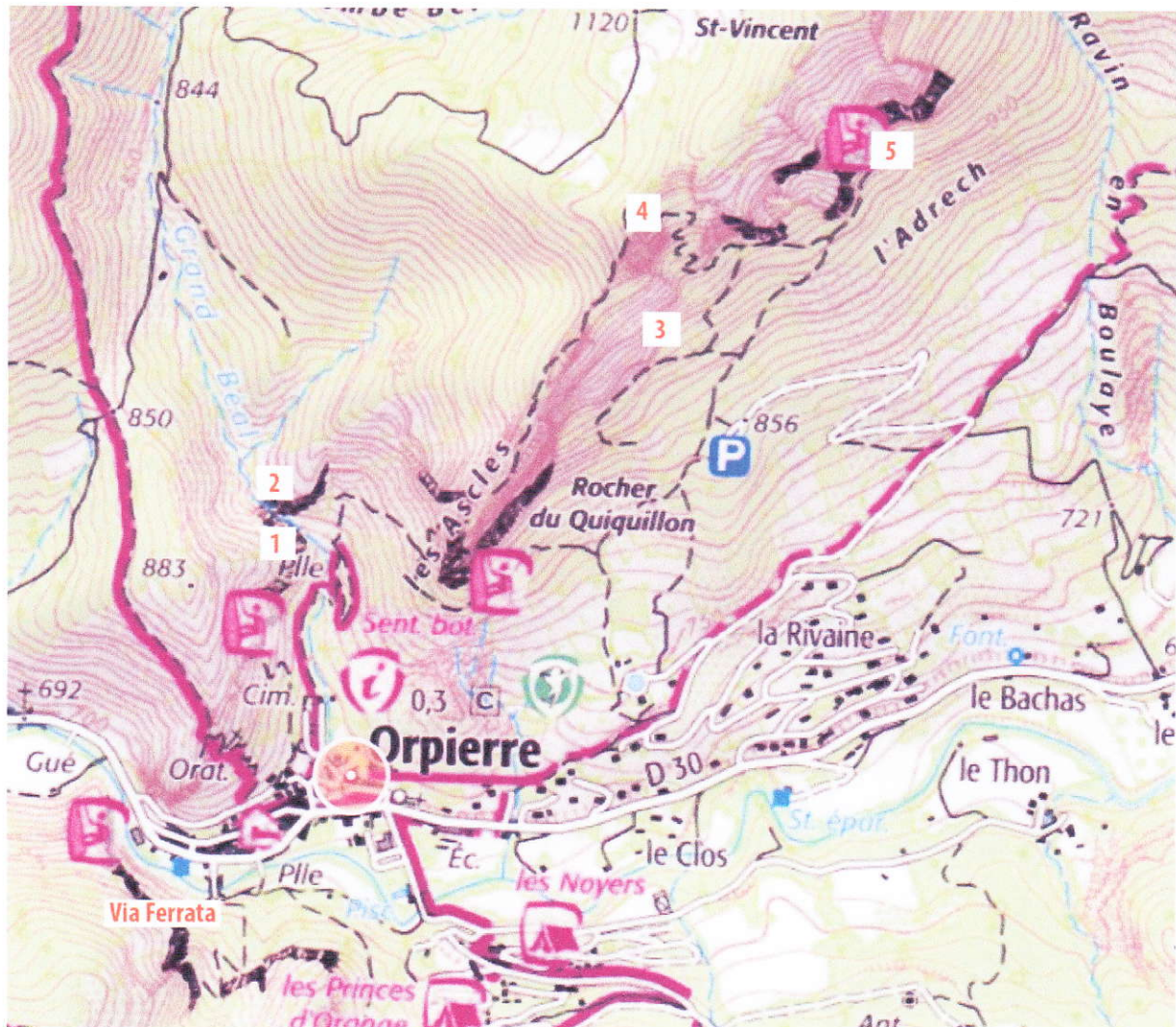


Equipement voies	DETAILS	COUTS
<b>Main-d'oeuvre</b>	28 journées à 330 € 58 journées à 300 € 36 longueurs à 100 €	9 240,00 € 17 400,00 € 3 600,00 €
<b>Matériel</b> (ancrage,résine,relai)		
<b>Expertise géotechnique</b>	2 journées terrains + rendu	2 500,00 €
<b>Consommable</b> (cordes,ancrages provisoires...)	forfait estimatif	1 100,00 €
<b>AMO</b>	installation chantier cascade	0,5j
<b>AMO</b>	installation chantier Ombre - Eternel	0,5j
	Installation 4 heures et divers	1j
	Réception travaux	2j
	document final	1 j
<b>Suivi administratif</b>	Inscription des travaux dans le Plan d'Evaluation des Risques : suivi administratif / commandes matériel / Photos et topographies /Archivages	2j
		660,00 €
	<b>Total Nouvelles voies</b>	<b>37 500,00 €</b>

Angle Pilier de la lumière. Mur de l'ombre	Installation chantier et purge soigneuse de toute la zone. Pose des relais, des points de travail et cordes fixes	1				
	Equipement de 2 nouvelles longueurs	3	2			
	Nettoyage soufflage du secteur et repli de chantier	0,5				
Pilier de l'Ascle	Equipement d'une voie en 3 longueurs sur le fil du pilier	4	3			
	Exploration de la grand face nord déversante. Installation des points de renvoi et des cordes fixes / recherche d'itinéraires	6	2			
Secteur de l'ombre						
Partie Basse (à gauche)	Installation chantier et purge soigneuse de toute la zone. Pose des relais, des points de travail et cordes fixes	0,75				
	Nettoyage de la végétation	0,75				
	Equipement de 3 nouvelles longueurs	3	3			
	Nettoyage soufflage du secteur et repli de chantier	0,5				
Partie Haute	Requalification complète de l'ancien secteur (voies en 3 longueurs)					
	Débroussaillage et nettoyage soigneux	6	8			
Entre Eternel Féminin et Grande Paroi jaune	Nouveau secteur initiation					
	8 nouvelles longueurs	16	8			
Total		86	36			12

1 - Nouvelles voies				
lieux		estimation journées	Nombres de longueurs créées	Nombres de longueurs inusitées réaménagées
Anticlinal	Purge soigneuse du pilier et du surplomb jaune. Pose des relais, des points de travail et cordes fixes	2		
	Réaménagement des 4 petites voies déversantes	1		4
	Nettoyage soigneux state du bas entre Anticlinal et Cascade	1		
	Equipement de 4 nouvelles voies	5	4	
	Nettoyage soufflage du secteur et repli de chantier	1		
Belleric (à gauche)	Installation chantier et purge	0,5		
	Equipement de 2 nouvelles voies entre les voies 9 et 10	3	2	
	Nettoyage soufflage du secteur et repli de chantier	0,5		
4 Heures (à droite pilier)	Installation chantier et purge soigneuse de toute la zone. Pose des relais, des points de travail et cordes fixes	1		
	Equipement de 2 nouvelles longueurs	3	2	
	Nettoyage soufflage du secteur et repli de chantier	0,5		
4 Heures (facette est - partie droite)	Installation chantier et purge soigneuse de toute la zone. Pose des relais, des points de travail et cordes fixes	4		
	Nettoyage terre et végétation	6		
	Equipement de 8 nouvelles longueurs	16	10	

## Plan de situation des travaux



### 1 - Ouverture de nouvelles voies et secteurs d'escalade

Les points 1 à 5 localisent précisément la localisation des chantiers décrits dans le DQE

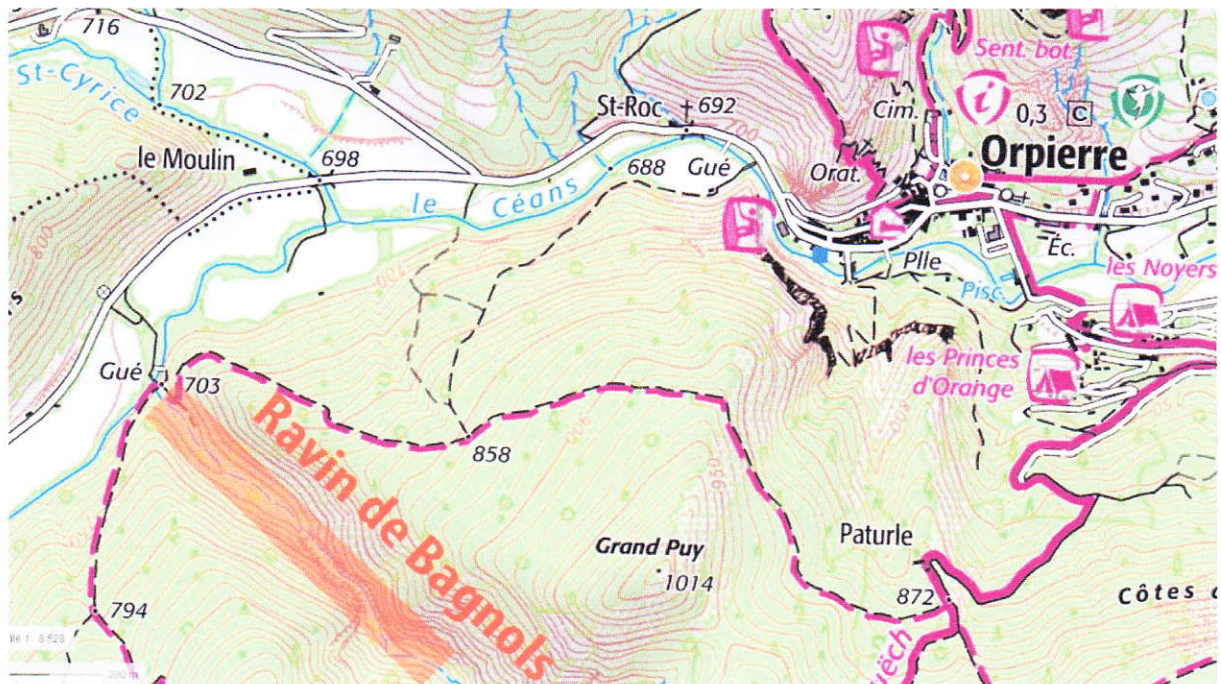
Point 1 : anticlinal / point 2 : Belleric / point 3 : 4 Heures / point 4 : Pilier de l'Ascles

Point 5 : Pilier de l'Ascle - secteur de l'ombre - Eternel Féminin et Grande Paroi Jaune

### 2 - Projet Via ferrata

En bas à gauche de l'image, juste à côté du village d'Orpierre

### 3 - Etude d'opportunit  de l'am nement du ravin de Bagnols





## Equiperment de nouvelles voies et de nouveaux secteurs d'escalade

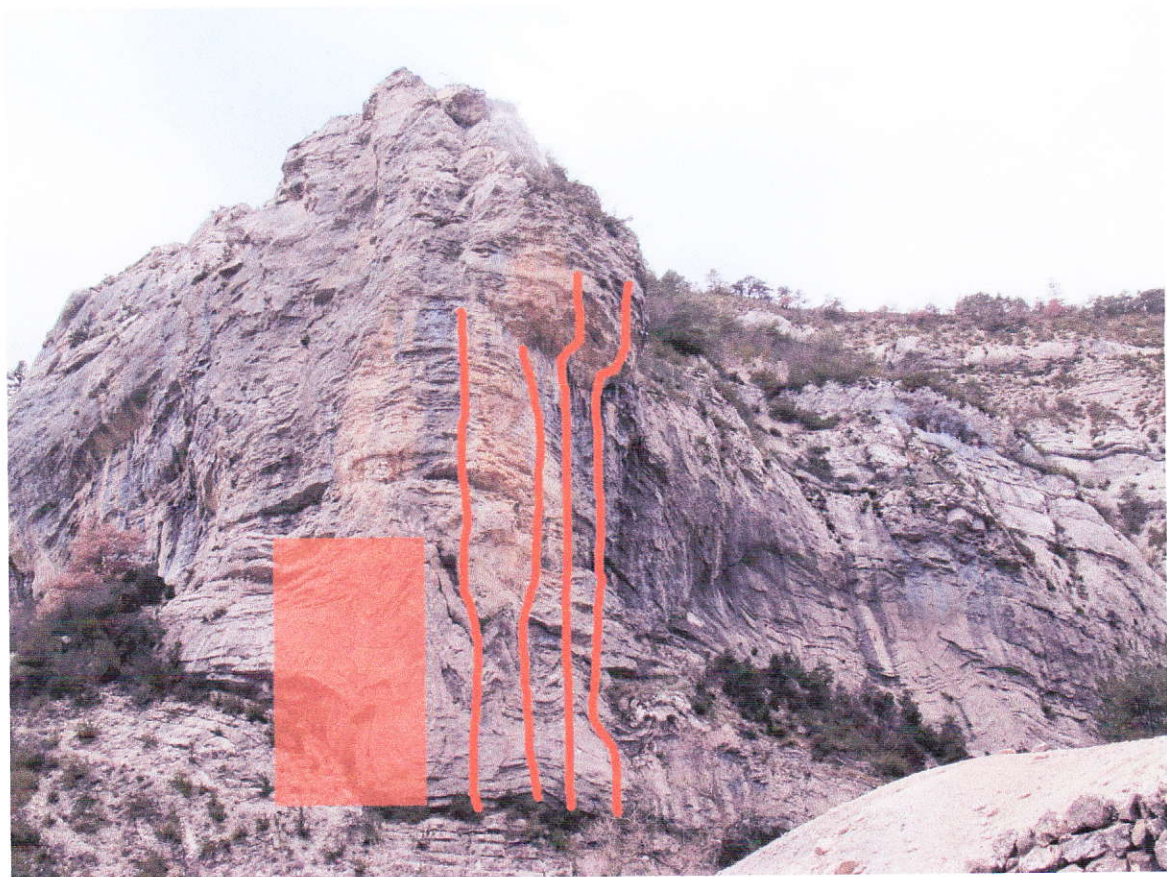
L'objectif est donc l'aménagement de nouvelles voies d'escalade dans de nombreux secteurs du site d'Orpierre.

Ainsi au cours d'une session d'escalade, les habitués du site (soit plus ou moins 50 % de la clientèle) sont sûrs de trouver des nouveautés à grimper.

Il est important de noter que la première question posée par un grimpeur qui revient sur un site d'escalade est : « quelles sont les nouveautés ? »

La série de photos ci-dessous détaille l'ensemble du programme

### Anticlinal



Réaménagement des voies surplombantes (carré orange)

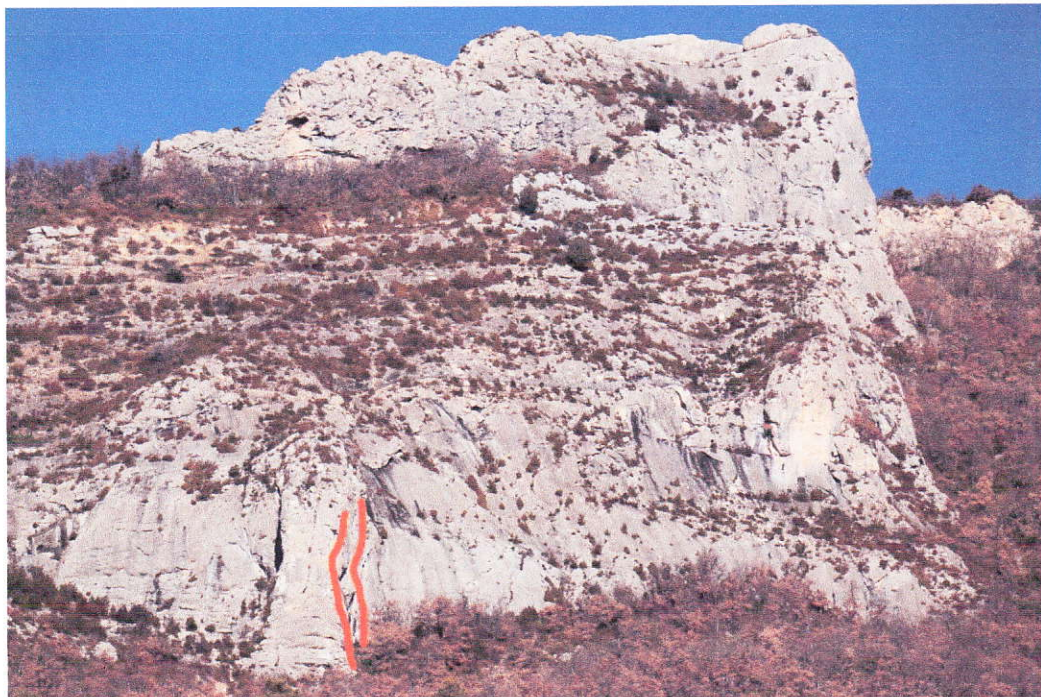
Tracé de 4 nouvelles longueurs

## Belleric



Création de 2 nouvelles longueurs entre les voies 9 et 10 (topo-guide édition 2016)

## 4 Heures



2 nouvelles voies sur le pilier central

## 4 Heures Est (pilier nord) et Ascle



Dans le carré orange, la nouvelle face à équiper soit 8 à 10 nouvelles longueurs

Sur le fil du pilier de l'Ascle (en haut sur la photo), une grande voie d'ambiance de 3 longueurs  
La photo montre la face sud du Pilier de l'Ascle, la face nord (non représentée) est l'envers de cette face : c'est un futur site de voies de haut-niveau exceptionnelles (grande dalle lisse déversante)

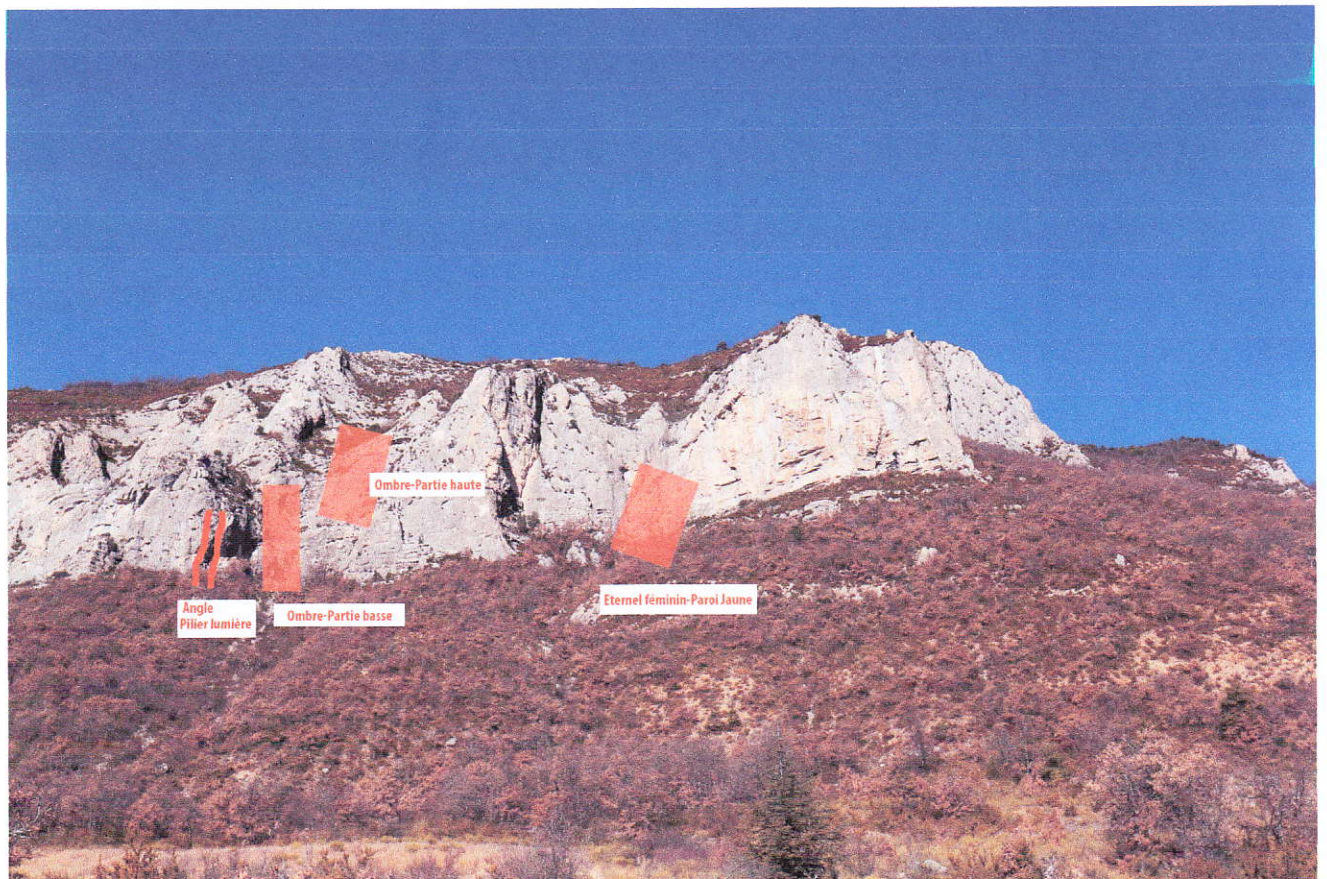
## Ombre et Eternel féminin

Création de 2 nouvelles longueurs sur l'angle du Pilier de la lumière (à gauche sur la photo)

Extension du secteur de l'ombre (dans la partie basse + 3 voies) et dans la partie haute (nettoyage d'un ancien secteur avec une belle ambiance et du bon rocher, mais embroussaillé (+ 8 longueurs)

Création d'un nouveau secteur entre l'Eternel Féminin et la Grande Paroi Jaune (soit 8 à 10 longueurs nouvelles)

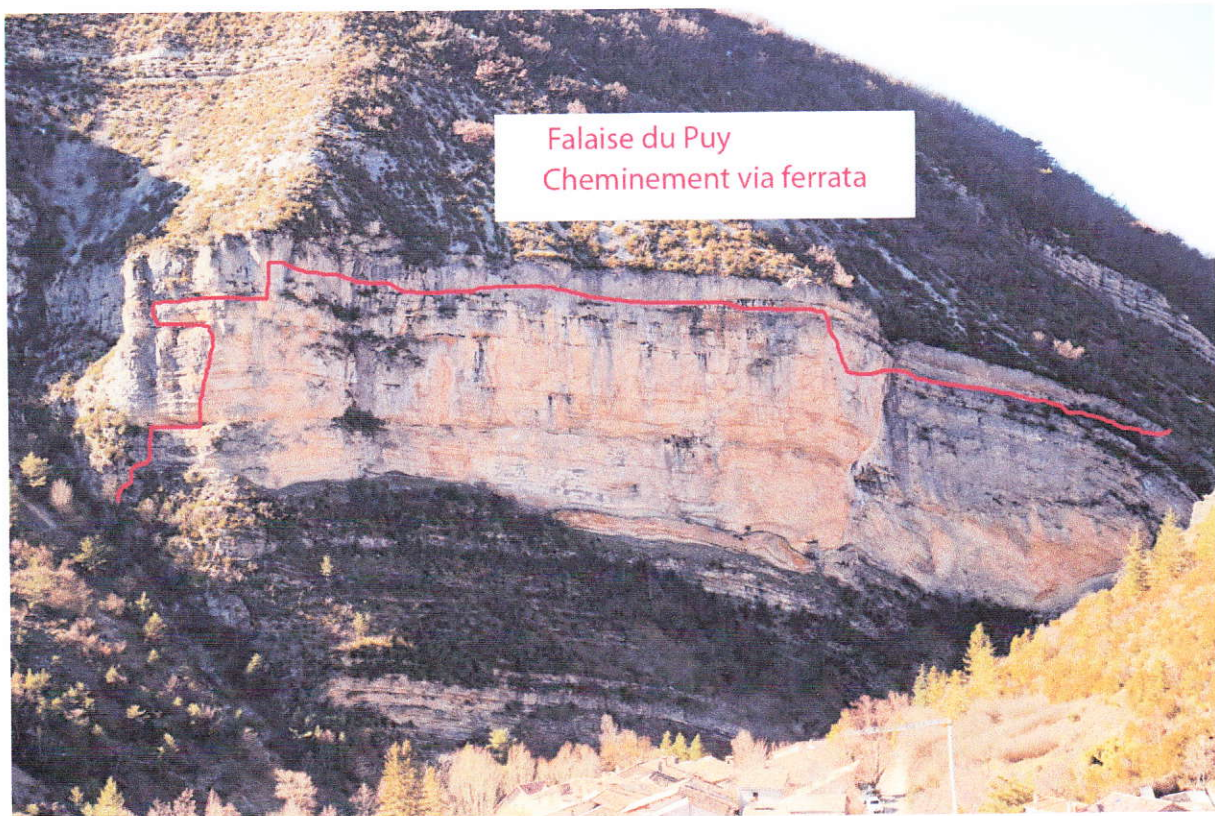
Voir photo page suivante



## Etude opérationnelle pour la création d'une via ferrata sur la falaise du Puy

### Définition technique du projet

- Exploration de la falaise du Puy incluant petites purges de sécurité et proposition d'un itinéraire de via ferrata (avec variantes éventuelles)
- Mise en place d'une via cordata provisoire sur le future itinéraire et visite technique avec les professionnels (guide ou moniteurs d'escalade - futurs utilisateurs) de la commission communale escalade
- Prise en compte des avis / modification éventuelles de l'itinéraire ou choix des variantes / adoption du tracé définitif
- Expertise de contrôle par un bureau d'études géotechniques
- Choix des tracés des sentiers d'accès et de sortie



### **Evaluation sportive et touristique de la via créé**

- Estimation des difficultés techniques de l'itinéraire, de son temps moyen de parcours et du public correspondant
- Mise en évidence de la « personnalité » particulière de la via d'Orpierre
- Mise en relief de la complémentarité par rapport aux via existant dans le secteur (Buis les Baronnies, La Motte du Caire, Dévoluy, Agnielles)
- Conseils pour une exploitation future : gratuité ou non, période d'exploitation favorable, débit journalier estimé, mise en place de location de matériel, encadrement professionnel,...

### **Préparation de l'appel d'offre**

- Ecriture du CCTP et d'un DQE pour l'appel d'offre
- Premières estimations chiffrées de la construction de la via ferrata, plus d'une mission d'AMO auprès de la mairie

## Etude d'opportunité de l'aménagement du ravin de Bagnols

La commune d'Orpierre est sollicitée depuis de nombreuses années pour aménager le ravin de Bagnols (domaine public de la commune d'Orpierre)

A proximité du village (1.5 km), ce ravin orienté nord est toujours à l'ombre. C'est aujourd'hui un mini canyon très frais, souvent parcouru à pied l'été.

A ce jour aucun aménagement n'est en place.

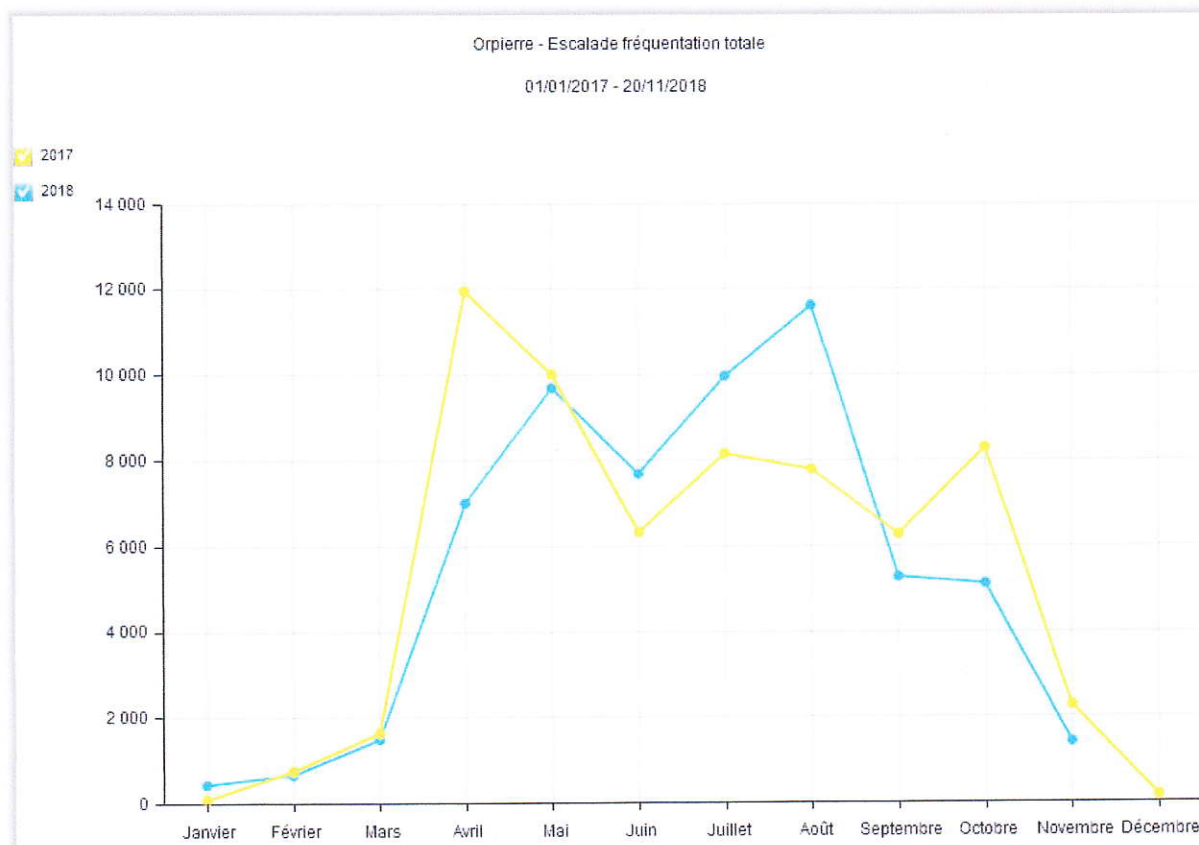
Pour pouvoir planifier les aménagements futurs, et anticiper sur le réchauffement climatique, il a paru intéressant à la commission communale escalade et au conseil municipal, de réaliser une étude d'opportunité permettant de connaître précisément le potentiel des gorges en matière de parcours aventure et de secteurs escalade à l'ombre l'été.

En cas de potentiel favorable, la commune pourrait ensuite conduire une étude foncière par l'achat de certaines parcelles de part et d'autre du canyon, et faire réaliser une étude d'impact écologique préalablement à tout aménagement.



Le ravin de Bagnols en hiver

## Note sur la fréquentation du site naturel d'escalade d'Orpierre



Vous retrouverez en bleu les données 2018, et en vert les données 2017.

Ces données sont recueillies par 4 écompteurs, installés aux quatre entrées principales du site d'escalade, grâce à l'aide du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

### Présentation générale des résultats

Les chiffres expriment **le nombre de journées-grimpeurs** sur le site d'escalade d'Orpierre

Total brut : 63 604 journées grimpeurs en 2017 / 60 386 en 2018 (jusqu'au 20 novembre 2018)

La forme en M de la courbe de fréquentation traduit :

- un premier pic de fréquentation pour la saison de printemps (avril et mai),
- suivi du creux du mois de juin
- une deuxième saison forte l'été (juillet et août)
- une fréquentation qui se maintient à un bon niveau en septembre et octobre



## Analyse détaillée

### Données corrigées pour l'été

Pour plus de détails sur les données chiffrées, consultez le fichier joint : [escalade2017-2018.pdf](#)

Pour les mois de juillet et d'août, nous considérons que 30 % des grimpeurs grimpent le matin et retournent sur le site en fin d'après-midi. Ils incrément donc 2 fois les compteurs.

Nous proposons donc une donnée corrigée pour les mois de juillet et d'août, calculée avec la formule suivante :

Soit C la donnée brute journalière des compteurs

soit x le nombre de grimpeurs présents sur le site, x = donnée corrigée

$$x + 0.3 x = C$$

$$x = \frac{C}{1.3}$$

### Importance des grands week-ends Pâques et Ascension

Ce sont les 7 journées annuelles les plus fréquentées, sous réserve que la météo soit favorable.

1. Dimanche de Pâques 2017 : 1012 personnes
2. Vendredi de l'Ascension 2017 : 958 personnes
3. Dimanche de Pâques 2018 : 151 personnes - mauvaise météo
4. Jeudi de l'Ascension 2018 : 671 personnes  
Vendredi 26 mai 2018 : 599 personnes  
Samedi 27 mai 2018 : 482 personnes  
Dimanche 28 mai 2018 : 43 personnes - pluie

Il nous a donc paru intéressant de comparer les données annuelles 2017 et 2018, hors l'influence de ces 2 grands week-ends.

### Variable Météo

L'association des critères météo aux données des compteurs serait un élément d'analyse intéressant à mettre en place pour les années à venir...quoi que complexe et demandant un plus de travail et de constance au quotidien.

D'une manière subjective, on peut affirmer que l'année 2017 a bénéficié d'une météo exceptionnellement sèche, donc favorable à l'escalade.

L'année 2018 a été beaucoup plus régulièrement pluvieuse, avec malheureusement de nombreux week-ends gâchés par la pluie.

On peut donc légitimement affirmer que l'année 2018, malgré des chiffres légèrement inférieurs à 2017, traduit **une tendance à la hausse de la fréquentation du site d'escalade**.

Les chiffres de juin, juillet et août sont particulièrement éloquentes (juin + 122 %, juillet + 122 %, août +150 %).

### Une clientèle de séjour

Le site d'escalade d'Orpierre est devenu une destination touristique pour les grimpeurs européens, particulièrement suisses, belges, hollandais et allemands.

Ces grimpeurs viennent souvent, compte tenu de la distance, pour un séjour d'une semaine.

Prenons l'exemple du mois de septembre 2018

sam 1 sept 2018	247
dim 2 sept 2018	323
lun 3 sept 2018	238
mar 4 sept 2018	176
mer 5 sept 2018	207
jeu 6 sept 2018	91
ven 7 sept 2018	219
sam 8 sept 2018	244
dim 9 sept 2018	298
lun 10 sept 2018	176
mar 11 sept 2018	151
mer 12 sept 2018	198
jeu 13 sept 2018	146
ven 14 sept 2018	137
sam 15 sept 2018	171
dim 16 sept 2018	170
lun 17 sept 2018	146
mar 18 sept 2018	178
mer 19 sept 2018	131
jeu 20 sept 2018	144
ven 21 sept 2018	133
sam 22 sept 2018	214
dim 23 sept 2018	198
lun 24 sept 2018	91
mar 25 sept 2018	99
mer 26 sept 2018	114
jeu 27 sept 2018	89
ven 28 sept 2018	75
sam 29 sept 2018	198
dim 30 sept 2018	277

total septembre	5273
moyenne journalière	176

Il y a bien sûr un pic les week-ends, mais le niveau de fréquentation en semaine reste très soutenu. Présents à Orpierre, nous remarquons que cette clientèle de semaine est essentiellement étrangère :

238 grimpeurs le lundi 3 septembre, alors que c'est en France la rentrée scolaire !

Le fichier joint [fréquentation journalière 2018.pdf](#) vous donne les données brutes de comptage tous les jours d'année 2018 (du 1<sup>er</sup> janvier au 19 novembre 2018)

### Moyenne journalière par mois

	2018	Données corrigées	fréquentation journalière moyenne (données corrigées)
janvier	444	444	14
février	673	673	24
mars	1 498	1 498	48
avril	7 012	7 012	234
mai	9 689	9 689	313
juin	7 673	7 673	256
juillet	9 973	7 672	247
août	11 621	8 939	288
septembre	5 273	5 273	176
octobre	5 116	5 116	165
novembre	1 414	1 414	47
	60 386	55 403	

Ce tableau illustre assez fidèlement la fréquentation escalade des falaises d'Orpierre.

Les pics de fréquentation des week-ends sont certes lissés, mais **la réalité est que pendant sept mois de l'année, entre avril et octobre, il y en permanence un niveau de fréquentation élevée.**

Une belle réussite économique et touristique ...pour un village de 350 habitants.

- Le résultat de 35 années d'aménagements continus et d'un travail colossal de l'équipe communale, soutenue par des élus visionnaires.
- Ce résultat légitime aussi le niveau d'engagement financier de la commune d'Orpierre, soutenue sur ses projets successifs par le Conseil Départemental, la Région Paca, l'Etat et l'Europe.

Notons que le soutien du Parc naturel régional des Baronnies provençales a été primordial ces dix dernières années.

**Rappel des annexes jointes (fichiers pdf ou jpg)**

*comparaison2017-2018.jpg*

*escalade2017-2018.pdf*

*fréquentation journalière 2018.pdf*

*moyenne journalière mensuelle.pdf*

Ce document *Note sur la fréquentation 2018* est fourni aux 2 formats .docx et pdf

Merci de citer la source en cas de reproduction : « Commission escalade communale - Mairie d'Orpierre - document rédigé par Pierre-Yves Bochaton »